



Tendances affaires

Renseignements et analyses des Services bancaires commerciaux TD

Été 2007

Prospérité : aux entreprises de jouer!

Le président suppléant du Conseil, M. Frank McKenna, nous parle du rôle des entreprises canadiennes dans l'accroissement de la compétitivité et de la productivité canadiennes et dans l'assainissement de l'environnement.

Nous nous sommes récemment entretenus avec le président suppléant du Conseil du Groupe Financier Banque TD¹ (GFBTD), **M. Frank McKenna**, afin d'obtenir ses commentaires sur plusieurs enjeux qui ont actuellement une résonance particulière dans les milieux d'affaires canadiens.

Q **Au cours des dernières années, plusieurs grandes entreprises canadiennes du secteur des ressources naturelles et autres ont été la cible d'activités de fusion et acquisition, et ont été avalées par des géants étrangers. Quelles seront, selon vous, les conséquences de ces prises de contrôle sur l'emploi au Canada ainsi que sur la prospérité économique et les marchés boursiers canadiens?**

R Ces récentes prises de contrôle d'entreprises canadiennes me préoccupent vivement, comme elles inquiètent de nombreux dirigeants d'entreprise à qui je parle régulièrement. Je comprends fort bien que ce n'est pas parce qu'une entreprise a un propriétaire étranger que les mines ou les usines déménageront forcément. De plus, selon certaines études, l'acquisition d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers peut avoir des retombées économiques favorables. Mais je déplore les départs de sièges sociaux, car ils provoquent toujours des pertes d'emplois importantes et ils signifient que de nombreux services accessoires ne seront plus dispensés ici : services bancaires et juridiques, services d'assurance, etc. Les contributions philanthropiques générées par les sièges sociaux sont aussi alors perdues.

Je suis aussi convaincu que si trop de noms prestigieux disparaissent du paysage économique canadien, il y aura nécessairement un effet sur la nature de nos marchés

financiers et sur la vigueur de notre économie. Je pense donc qu'en tant que pays, nous devons faire preuve d'une certaine vigilance.

Nous devons nous assurer que les règles du jeu sont égales pour tous. Notre régime fiscal, notre système de gouvernance des entreprises et nos règlements doivent être semblables à ceux qu'appliquent d'autres pays, afin d'éviter que les entreprises étrangères soient avantagées par rapport aux nôtres au jeu des acquisitions.

Je suis très inquiet car, à défaut d'égaliser les règles du jeu, nous démontrerons certes notre respect des principes de l'économie de marché, mais nous serons au bout du compte perdants, car nous créerons ainsi un marché où nos concurrents moins scrupuleux seront avantagés.

Les États-Unis sont l'exemple parfait de marché beaucoup moins ouvert qu'on voudrait bien nous faire croire : le CN a été récemment empêché d'y acquérir des sociétés ferroviaires, on a interdit à la société Dubai Ports d'acheter des ports américains, etc. Le Canada doit faire preuve de vigilance et accorder à ses entreprises une protection équivalente à celle dont bénéficient leurs concurrentes étrangères.

Q **L'environnement s'est récemment hissé en tête de liste des préoccupations des Canadiens, mais les idées pour s'attaquer à ce problème diffèrent considérablement. Quels devraient être,**



Frank McKenna, Président suppléant du Conseil, GFBTD

Au sommaire

2

Nouvelles normes pour les chèques
Rappel : Mettez vos chèques à jour

3

Action environnementale
Intégrer des initiatives environnementales à votre stratégie d'affaires peut être rentable à long terme

4

Perspectives économiques
Un contexte favorable aux entreprises canadiennes

Notre objectif est de vous aider à atteindre le vôtre.

Suite à la page 2

Prosperité : aux entreprises de jouer!

Suite de la page 1

selon vous, le rôle et les responsabilités des entreprises dans la lutte contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique?

Selon vous, comment les entreprises peuvent-elles contribuer environnementalement tout en étant profitables sur le plan financier?

R Je suis d'avis que bon nombre des problèmes liés au changement climatique peuvent être réglés par des solutions axées sur le marché. La contrainte à elle seule ne réglerait rien. Les forces du marché nous permettront plus facilement d'harmoniser objectifs environnementaux et intérêts des entreprises et des consommateurs.

Après avoir écouté le point de vue de certains dirigeants d'entreprise parmi les plus visionnaires, je suis convaincu que certains mécanismes, comme un système de plafonnement et d'échange et des subventions pour technologies novatrices, doivent figurer avantagement dans tout plan d'action environnemental.

L'éducation jouera également un rôle crucial. Les entreprises peuvent contribuer en appuyant les initiatives de sensibilisation et en prenant ainsi en charge le programme de lutte contre le changement climatique.

Q Les économistes soulignent tous la faible productivité du Canada comparativement à celle des États-Unis. Quel est votre point de vue sur la nature et la gravité de ce problème?

R Ce problème est très grave, sans être très apparent et, par conséquent, il retient peu l'attention du public. Personne ne met actuellement les Canadiens en garde contre leur faible productivité, faisant en sorte que de nombreux Canadiens comprennent mal à quel point notre pays serait prospère si notre productivité se rapprochait un peu plus de celle des É.-U.

Selon une étude récente, les ménages canadiens pourraient disposer de revenus additionnels après impôt de près de 9 000 \$ et, ce faisant, procurer à l'État plus de



L'appui des entreprises aux initiatives environnementales peut contribuer de façon importante aux efforts mondiaux déployés pour faire face au changement climatique.

100 milliards de dollars d'argent frais. Si l'État investissait une somme aussi colossale dans l'éducation, la santé et les autres services aux familles, on imagine sans peine tous les bienfaits que cela aurait sur notre niveau et notre qualité de vie.

Les entreprises ont un rôle important à jouer qui leur est propre dans le processus qui mènera à l'accroissement de la productivité : investir massivement dans la R-D et la technologie et s'assurer d'utiliser toujours les meilleurs systèmes.

Nous devons également relever le défi de la main d'œuvre. Les entreprises canadiennes ont en effet tendance à ne pas investir autant que leurs contreparties étrangères dans leurs ressources humaines. Nous devons offrir aux travailleurs canadiens une formation de premier plan.

Le 1^{er} mai 2006, Frank McKenna a été nommé président suppléant du Conseil du GFBTD. À ce titre, il appuie la Banque dans sa stratégie d'acquisition de clientèle, surtout dans les secteurs des Services bancaires en gros et des Services bancaires commerciaux. De plus, il représente le GFBTD dans ses efforts pour étendre sa présence en Amérique du Nord.

M. McKenna a été ambassadeur du Canada aux États-Unis en 2005 et 2006, et a été premier ministre du Nouveau-Brunswick de 1987 à 1997. ●

Bon nombre des problèmes liés au changement climatique peuvent être réglés par des solutions axées sur le marché. La contrainte à elle seule ne réglerait rien.

NOUVELLES INTERNES DU SECTEUR

Rappel des nouvelles normes relatives aux chèques

Le nouveau processus de compensation des chèques sera mis en œuvre progressivement à partir d'août 2008. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez apprendre comment vous assurer que les chèques de votre entreprise répondront à la nouvelle norme 006, qui facilite l'utilisation des systèmes d'imagerie, en visitant le site www.cdnnpay.ca. Vous pouvez également vérifier

si votre fournisseur de logiciels et votre imprimeur de chèques ont déjà indiqué à l'ACP que leurs produits avaient été mis à jour conformément aux nouvelles normes. L'ACP diffuse cette information sur son site Web. Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site, à l'adresse www.cdnnpay.ca/news/new_chèque_specs_fr.asp. ●

Économie : le facteur environnemental

Le dossier environnemental est riche de possibilités sur le plan des affaires, car les entreprises qui investissent dans l'environnement obtiennent souvent de meilleurs résultats. Mais nul besoin d'investir beaucoup pour intégrer au quotidien le souci de la santé de la planète à ses décisions d'affaires. Il faut en revanche un engagement de toute l'organisation.

Agir

Voici des conseils pour intégrer la responsabilité environnementale à la stratégie d'affaires de votre entreprise :

► TRAITER AVEC DES FOURNISSEURS ÉCOLOGIQUES.

Renseignez-vous sur les politiques et pratiques environnementales de vos fournisseurs. Commandez vos produits et services auprès d'entreprises dont les politiques et méthodes dénotent un souci environnemental. Par exemple, dans la mesure du possible, ayez recours aux services d'imprimeurs et de fournisseurs de papier qui offrent des produits recyclés exempts de chlore et utilisent des matières recyclées après consommation et des encres végétales.

► INTÉGREZ LES PLUS RÉCENTES TECHNOLOGIES ET SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

à vos installations. Lorsque vous construisez, gardez au premier plan les aspects environnementaux et énergétiques. À long terme, la diminution des dépenses devrait vous permettre de récupérer les coûts initiaux plus importants que vous devrez engager.

► APPUYEZ LES CAUSES ENVIRONNEMENTALES.

Aidez financièrement une organisation environnementale en faisant un don à la Fondation TD des amis de l'environnement* (FAE) à votre succursale ou au moyen des Services bancaires par Internet de BanqueNet^{MC}. Consultez le site www.td.com/francais/fe/index.jsp pour en savoir plus sur la façon dont la FAE appuie des projets au sein des collectivités partout au Canada. Vous pouvez également participer à l'initiative nationale de La Banque TD, le Grand nettoyage des rivages canadiens. En septembre dernier, plus de 40 000 Canadiens y ont pris part. Allez au www.vanaqua.org/cleanup/ pour trouver un site près de chez vous.

Réduire, réutiliser, recycler

Réalisez des économies substantielles en gardant à l'esprit ce mantra environnemental : réduire, réutiliser, recycler.

► **RÉDUIRE.** Retranchez facilement 10 % de vos coûts d'énergie, voire plus, en gérant mieux l'utilisation de cette

précieuse ressource. L'éclairage, le chauffage, la ventilation, la climatisation et toutes les pièces d'équipement qui utilisent de l'électricité dans vos bureaux et vos usines constituent des sources possibles d'économies. Plus vous conservez l'énergie et réduisez votre consommation, plus vous diminuez votre empreinte environnementale et plus vous économisez.

Réduisez votre usage du papier, en passant notamment au support électronique pour payer les factures, produire les rapports et publier vos états financiers et autres documents. Éliminez aussi les emballages inutiles. Recherchez des moyens d'offrir à vos clients des solutions d'emballage écologique ou allégé.

► **RECYCLER ET RÉUTILISER.** Les changements technologiques fréquents créent un problème environnemental important : en raison des mises à niveau technologiques, de plus en plus de matériel électronique toxique s'accumule dans les sites d'enfouissement. Recyclez non seulement papier et carton, mais aussi cartouches d'imprimante, téléphones cellulaires, etc. Vous épargnez sur le coût de gestion des déchets, tout en réduisant la quantité de rebuts dans les sites d'enfouissement et, au bout du compte, dans le sol et les sources d'eaux souterraines.

Respect et fidélisation

Le respect de l'environnement constitue un aspect important de la responsabilité sociale des entreprises.

En soutenant cette cause, vous serez reconnue comme une entreprise soucieuse de ses responsabilités sociales à un moment où la sensibilité des Canadiens aux questions environnementales ne cesse de croître.

Au bout du compte, le respect et la loyauté que suscitera votre décision chez vos clients et employés pourraient rendre secondaires les économies générées. ●

Vous pouvez contribuer au désencombrement des sites d'enfouissement en donnant les articles que vous n'utilisez plus (notamment, les vieux ordinateurs et autres appareils) afin qu'ils servent à d'autres au sein de la collectivité.

Faisons une différence ensemble

Au sein des Services bancaires commerciaux, nous faisons des précautions environnementales raisonnables un élément intégral de notre processus de prêt. Les banquiers effectuent des visites sur place chez tous les emprunteurs et une cote de risque environnemental est attribuée à chacun. Selon la cote obtenue, on peut exiger de l'emprunteur qu'il remplisse un questionnaire environnemental ou qu'il se soumette à une évaluation environnementale.

Si vous désirez en apprendre davantage sur les pratiques environnementales et les activités de sensibilisation à l'environnement du Groupe Financier Banque TD, nous vous invitons à lire notre plus récent Rapport sur les responsabilités à www.td.com/francais/communaute/crr2006/index.jsp.

Perspectives économiques favorables aux entreprises canadiennes

PAR CRAIG ALEXANDER, VICE-PRÉSIDENT ET ÉCONOMISTE PRINCIPAL ADJOINT, GROUPE FINANCIER BANQUE TD



Le Canada vit actuellement un léger ralentissement économique engendré par le regain de vigueur du huard et la diminution de la demande américaine. La croissance économique canadienne a décéléré tout au long de l'année dernière, la croissance du produit intérieur brut réel ayant été limitée à 2,7 % en 2006.

Dans l'ensemble, la conjoncture économique et financière demeure favorable aux entreprises.

Disparités sectorielles et régionales

Toutefois, ce portrait de la situation nationale masque d'importantes différences de rendement d'un secteur à l'autre, la faiblesse de l'économie étant surtout concentrée dans le secteur manufacturier, axé sur les exportations.

En revanche, la demande intérieure – dépenses et investissements des ménages, des entreprises et des sociétés – a crû au rythme soutenu de 4,7 % l'an dernier. Le ralentissement économique était aussi particulier à certaines régions, les provinces riches en matières premières affichant constamment un taux de croissance économique très supérieur à la moyenne nationale.

L'économie nationale

L'économie canadienne devrait croître de 2,4 % en 2007, ce qui représente un rythme d'expansion économique inférieur à la moyenne. Lorsqu'ils sont analysés séparément, ces chiffres sont cependant beaucoup plus favorables qu'il n'y paraît lorsqu'on les analyse globalement.

Une bonne partie de la mollesse de l'économie est imputable à la faible impulsion créée par le taux de croissance économique annualisé de 1,4 % du quatrième trimestre de 2006. Le rythme de l'expansion économique devrait cependant accélérer au cours des trois premiers mois de l'année pour ensuite se situer entre 2,3 % et 2,7 %

pour le reste de 2007 avant de grimper à 2,9 % en 2008.

La demande intérieure devrait demeurer ferme. Elle ralentira toutefois, malgré un taux d'expansion encore vigoureux de 3,3 % en 2007-2008, car la construction résidentielle et les dépenses des consommateurs devraient s'étioler légèrement. Notons que le niveau d'activité dans le secteur de l'habitation et les dépenses personnelles demeurera élevé. D'importantes disparités régionales dans le rendement économique persisteront néanmoins.

L'ouest du Canada continuera de dominer outre-assement, mais les disparités régionales s'atténueront peu à peu, grâce à une amélioration progressive de la conjoncture dans le secteur manufacturier en 2008.

La stabilité érigée en système

Le contexte macroéconomique incite à croire à la stabilité des taux d'intérêt dans un avenir prévisible. Malgré le ralentissement économique, l'économie n'a pas vraiment souffert. Il est donc peu probable que la Banque du Canada diminue ses taux d'intérêt à court terme. L'inflation devrait aussi demeurer sous contrôle même si la conjoncture s'améliore en 2008, et il ne faut donc pas s'attendre à une majoration des taux.

Sur le marché des changes, le dollar canadien devrait se maintenir bien au-dessus des 90 cents (US), fluctuant au gré de l'évolution des prix des marchandises.

Dans l'ensemble, la conjoncture économique et financière continue d'être favorable aux entreprises. Celles dont les activités sont axées surtout sur le marché intérieur bénéficieront de la vigueur de la demande, qui sera alimentée par le faible taux de chômage et l'augmentation des revenus. Celles qui sont plutôt axées sur les exportations, ou qui appartiennent à la chaîne d'approvisionnement des exportateurs, seront confrontées à des difficultés à court terme, mais leur sort devrait s'améliorer en 2008. ●

COMPRÉHENSION – EXPERTISE – SOLUTIONS – DÉVOUEMENT

Le présent bulletin est publié par La Banque Toronto-Dominion à titre d'information seulement. La Banque Toronto-Dominion ne sera pas tenue responsable des dommages ou des pertes qui seraient liées de quelque manière que ce soit au présent bulletin ou aux renseignements qu'il contient.

L'information contenue dans le présent bulletin était à jour au 15 mai 2007.

1 Le Groupe Financier Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services relatifs aux dépôts, aux placements, aux prêts, aux valeurs mobilières, aux fiducies et autres.

^{MC} Marque de commerce de La Société Canada Trust.

*Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.
© 2007, La Banque Toronto-Dominion, tous droits réservés.



Sources Mixtes
Cert no. SW-COC-1700
© 1996 FSC



Services Bancaires Commerciaux